



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

usage

Question écrite n° 72214

Texte de la question

Mme Colette Langlade alerte M. le ministre de l'éducation nationale sur les fautes de langage du Président de la République. Ce dernier semble éprouver maintes difficultés à pratiquer la langue française en multipliant les fautes, ignorant trop souvent la grammaire, malmenant le vocabulaire et la syntaxe, omettant les accords. Lorsqu'il s'exprime en public, le Président de la République croit judicieux de maltraiter, volontairement ou involontairement, la langue française et il s'aventure parfois à employer des termes et formulations vulgaires. Afin de remédier sans délai à ces atteintes à la culture de notre pays et à sa réputation dans le monde, elle lui demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre au Président de la République de s'exprimer au niveau de dignité et de correction qu'exige sa fonction.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72214

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 2010, page 1876

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)